

Édito

LA CONSTITUTION WALLONNE



Par Louis Maraite
JOURNALISTE

C'est le grand jour, ce jeudi, à Namur puisque c'est la présentation officielle au Parlement de la Constitution wallonne. Au Parlement, lisez dans les locaux du Parlement, pas encore devant les députés. Finalement, l'on peut dire que la Constitution wallonne est parrainée par la Carolo... Jean-Claude Van Cauwenberghe aura en effet profité de sa "retraite" carolorégienne pour peaufiner un texte bien léché et ainsi apporter un démenti à ceux qui, du côté d'Amay, avaient estimé que, alors ministre-président à l'Elysette, Van Cau avait mis en poche le combat wallon. Le Coq wallon n'est pas rancunier puisque la proposition de décret est cosignée par des députés socialistes originaires de toutes les régions de Wallonie, dont Christophe Collignon...

Bien sûr, l'on voit déjà les plumes s'affûter du côté de Bruxelles pour dénigrer l'initiative au motif que les Wallons feraient mieux de s'occuper de leur économie, que l'heure n'est pas au combat communautaire (ce qui est faire preuve d'aveuglement), que la Constitution belge est bien suffisante et que ce n'est pas parce que les Flamands ont une Constitution (en gestation) que les Wallons doivent faire comme eux...

Le projet de Constitution flamande est très indépendantiste. Dans son esprit, il remplace la Constitution belge, ce qui explique qu'il gêne les partis démocratiques flamands aux alentours. Le projet de Constitution wallonne s'inscrit, lui, dans la loyauté fédérale et il y a fort à parier que le texte en sera adopté avant le flamand. On y aborde notamment le rôle de l'État, la déontologie des mandataires, la transparence des décisions, les droits et les devoirs des citoyens... L'occasion unique de réfléchir, à tous les niveaux, à ce qui fait la qualité du "vivre ensemble" (très à la mode ces temps-ci) en Wallonie.

Coup de crayon

ON NE PEUT PLUS FURER
À L'ÉCOLE...



Fantasio

FLAMBÉE AMÉRICAINE

J'ai toujours pensé que si la super était devenue aussi chère que le Coca, c'était en partie la faute aux Américains, ne serait-ce que parce qu'ils consomment du pétrole sans compter. Et puis voilà qu'un jour le prix à la pompe, qui jusque-là était aussi tranquille qu'une petite ville du Wyoming, se met à grimper. Alors que longtemps le gallon s'affichait à un prix dérisoire, le voilà qui flirte avec les 3,40 dollars, soit environ 25 francs le litre. Pour l'automobiliste qui ne s'était jamais posé de question jusqu'ici quand il remplissait le réservoir de sa Buick, c'est la stupeur, laquelle se retourne contre George W. Bush. J'aurais envie de dire que c'est bien fait pour lui puisqu'on connaît ses manigances pétrolières. Mais positivement plutôt. Cette flambée des prix qui se décide enfin à franchir l'Atlantique n'est peut-être pas une si mauvaise chose. Elle va obliger les Américains à revoir à leur tour leur comportement. Et on sait que dès qu'il s'agit d'être pratique, il n'y a pas photo, ces gens-là savent y faire. Jusqu'à présent boudés, les transports en commun sont déjà pris d'assaut, les entreprises organisent des concours pour récompenser ceux qui laissent leur voiture à la maison, on reçoit des bons d'achat, des abonnements d'autobus. Vous allez voir, bientôt ce seront eux qui nous expliqueront comment se passer du pétrole.

LOTTO 3/5

6 9 10 27 28 30 5

N°	GAGNANTS	MONTANTS
600,00
5 + complémentaire155.910,00
5257690,00
411.38019,50
3167.5032,50

JOKER 3/5

1 9 9 4 9 8 5

N°	GAGNANTS	MONTANTS
7 exacts01.000.000,00
6 derniers exacts050.000,00
5 derniers exacts45.000,00
4 derniers exacts24500,00
3 derniers exacts21650,00
2 derniers exacts2.29110,00
Dernier exact22.7502,50

EURO MILLIONS 28/4

5 10 17 22 33 5 7

N°	GAGNANTS	MONTANTS
5+246.452.983,00
5+120131.382,40
52431.070,10
4+23041.752,00
4+12.949120,40
43.42472,50
3+29.54437,20
3+198.68918,30
2+2107.99914,40
3121.50213,70
1+2471.5017,60
2+11.181.1437,20

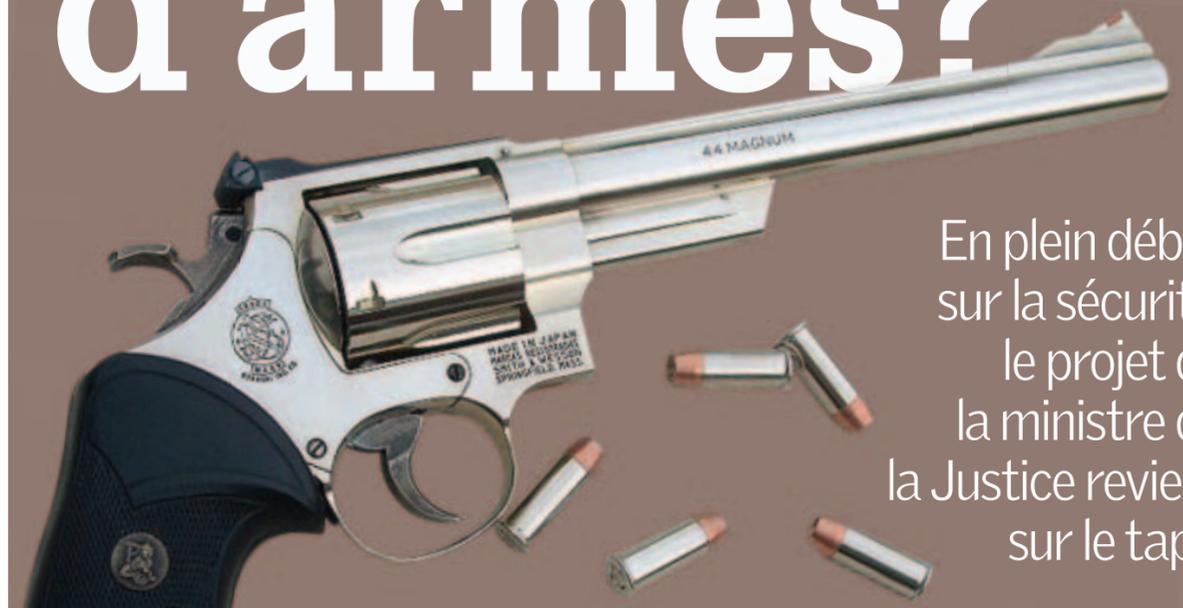
KENO 3/5

2 10 11 15 17
18 29 42 43 44
48 49 53 54 58
60 68 69 73 80

PICK3 3/5

8 9 8
Loterie Nationale
VOUS JOUEZ VOUS GAGNEZ

Interdire la vente d'armes?



En plein débat sur la sécurité, le projet de la ministre de la Justice revient sur le tapis

La loi sur les armes est de retour. Laurette Onkelinx devait présenter son projet à la Commission Justice de la Chambre ce mercredi. C'est reparti pour un débat de société sur fond de sentiment d'insécurité.

Le projet de Loi de Laurette Onkelinx "réglant les activités économiques et individuelles sur les armes" était inscrit à l'ordre du jour de la Commission "Justice" de la Chambre ce mercredi. Le débat était attendu depuis... avril 2003. Il faudra encore attendre au moins deux semaines: il a été reporté.

LA SAGA DES ARMES

Il s'agissait au départ d'un projet de loi du ministre Verwilghen, alors à la Justice, qui devint proposition de loi introduite en mai 2002 au Sénat par l'Ecolo Josy Dubié. Le débat final a lieu... lors de la dernière séance publique du Sénat avant les élections, en avril 2003. Jean-Marie Happart (PS) et Philippe Monfils (MR) multiplient les arguments économiques et sociaux et font en sorte que le projet ne soit pas voté. "De la flibusterie" pestait Dubié.

SUPPRIMER LA VENTE LIBRE

La déclaration gouvernementale de juillet 2003 précise que l'on reviendra sur le sujet dans le respect de la Directive européenne. Il faut attendre mars 2005 pour voir apparaître un projet de loi de la ministre Onkelinx qui est envoyé, par deux fois, au Conseil d'État qui remet son dernier avis le 18 juillet 2005. Enfin, le projet est déposé à la Chambre le 7 février 2006 et les débats devaient débiter ce mercredi. "Qu'a-t-on fait durant ces presque trois ans? Je me le demande", dit Philippe Monfils, prêt à batailler contre un projet trop similaire à son goût au "mauvais" projet de M. Verwilghen. Le projet de la ministre Onkelinx poursuit l'objectif d'exercer un contrôle plus strict sur le marché des armes: en supprimant la vente libre; en améliorant la traçabilité des armes et de leurs détenteurs; en réglementant l'accès à la profession d'armurier et, de manière générale, en diminuant le nombre

d'armes en circulation. On estime ce nombre à deux millions alors que 870.000 armes sont recensées au Registre Central des Armes, l'administration dont les dysfonctionnements ont été pointés par le Comité P. Le débat va faire rage, un véritable débat de société sur fond de

sentiment d'insécurité, de statistiques d'agressions armées et d'accidents domestiques. Un débat qui sera aussi économique, le secteur représentant 20.000 emplois en Belgique (un CA de 600 millions d'€), principalement en Wallonie. « LM

Notre débat du jour

OUI



C. Poitevin, du GRIP, Groupement de recherche et d'info sur la paix.

1. Le projet de Loi "Onkelinx" sur les armes est-il un bon projet et pourquoi?

Oui, il s'agit d'un bon projet qui apporte des réponses aux lacunes de la législation actuelle qui n'est pas en conformité avec la Directive européenne de 91. Par exemple, on ne connaît pas, aujourd'hui, le nombre exact d'armes légalement en circulation sur le territoire. Le projet supprime la vente libre d'armes. Pour en détenir une, il faudra, outre démontrer un motif légitime, passer un examen médical, subir une enquête de police et passer une épreuve de connaissance. Le projet crée aussi, enfin, l'accès à la profession d'armurier. 2. Ce projet est-il de nature à faire reculer la criminalité?

Le nouveau projet permettra d'éviter les abus liés à la détention légale des armes en empêchant les personnes qui ne sont pas (ou plus) aptes, pour des raisons médicales ou d'antécédents judiciaires, à les détenir. Sans léser ceux qui ont un motif légitime d'en détenir. Cela réduira la marge de manœuvre du marché illicite.

Le projet Onkelinx sur les armes aura-t-il un effet sur la criminalité?



Armes illégales. ■ V.F.

NON



J.M. Demaret, vice-président de l'Union Nationale de l'Armurerie.

1. Le projet de Loi "Onkelinx" sur les armes est-il un bon projet et pourquoi?

Non car il institue un régime d'exception. La détention d'une arme devient un privilège et n'est plus un droit. De plus, la législation actuelle va déjà au-delà de la directive européenne. En la durcissant encore, la Belgique veut une nouvelle fois se montrer plus catholique que le pape. Cette nouvelle législation incitera les gens qui veulent détenir une arme quelle qu'en soit la raison à s'approvisionner au marché noir dont l'accès est, de notoriété publique, très aisé.

2. Ce projet est-il de nature à faire reculer la criminalité? Non. Les statistiques officielles de tous les pays qui ont opté pour ce type de loi drastique le démontrent: la criminalité n'y a pas diminué. On y a même constaté une augmentation. Sans doute parce que les truands savent qu'ils ne risquent plus rien en entrant par effraction chez les citoyens..